



RECLOSES INFOS

Bulletin d'information trimestriel **2021-03**
Février 2021

SOMMAIRE

Edito

Edito de Mme la Maire

P 2
Bilan 2020 - Projets 2021

P 3 à 6
Ecologie - Développement durable

P 6 à 9
Nos partenaires

P 10 à 11
Dossier Transports

P 12 à 14
Action sociale et solidaire

P 15 à 16
Enfance - Jeunesse - Ecole

P 17
Sport et Culture

P 18 à 20
Le coin des associations

P 21
Vie locale

P 22
Communication

P 23
Actus locales

P 24
Retour en images

Chères Reclosiotes, chers Reclosiots,

Je n'ai qu'un rêve...

celui de vous retrouver pour une fête, un évènement sportif ou culturel, et enfin avoir le bonheur de partager avec vous un moment convivial.

Il nous faut malheureusement nous résoudre à être patients et toujours prudents.

Pour la jeune équipe que nous sommes, l'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis.

La crise sanitaire nous a demandé une mobilisation forte avec la mise en place de protocoles sanitaires inédits à l'école, le maintien de contacts réguliers avec nos aînés, la proximité avec la population et le soutien aux associations privées d'activités alors qu'elles venaient tout juste de renaître.

Malgré cela, nous avons posé les premières pierres de notre PACTE.*

Vous trouverez dans cette troisième édition le bilan des actions déjà réalisées, ainsi que les projets planifiés sur 2021.

Nous apprécions votre soutien et vos encouragements. Ils nous donnent l'énergie pour continuer sur notre lancée.

Restons positifs et confiants !

Amitiés.

Sonia RISCO



Rédactrice en chef
Lisa DELGADO

Publication
Margaret POMA
Sonia RISCO

Impression
PAROI SERVICES
01 64 24 24 44



BILAN ACTIONS 2020

ECLAIRAGE PUBLIC

- ◆ Remplacement de deux armoires électriques.
- ◆ Remplacement de 17 points lumineux en led route d'Ury, Place de Pilori, rue Pasteur.
- ◆ Remplacement des lanternes place de l'Église avec détecteur de présence.
- ◆ Nouvel éclairage autour du clocher.
- ◆ Changement d'un poteau électrique en bois défectueux route d'Ury.
- ◆ Extinction de l'éclairage nocturne.

CHANTIERS PARTICIPATIFS

- ◆ Nettoyage du cimetière,
- ◆ Travaux de peinture (barrières église école, portail école)
- ◆ Décorations de Noël en bois.

SERVICES DE PROXIMITE

- ◆ Permanence des élus.
- ◆ Permanence communale de conseil et d'accompagnement des habitants.
- ◆ Collecte des piles usagées.

RENOVATION DES BATIMENTS ET EQUIPEMENTS PUBLICS

- ◆ Mairie : peinture des boiseries extérieures, de la salle du conseil, de l'entrée, du bureau de la secrétaire de mairie, de la cuisine et des toilettes. Nettoyage des gouttières.
- ◆ Salle polyvalente : installation d'un vestiaire pour les activités de danse, peinture des toilettes et réfection du chauffage. Nettoyage des gouttières et chéneaux. Achat de barres de danse.
- ◆ Ecole (RPI) : peinture des barrières et du portail, pose d'un film effet miroir et anti UV et d'un nouveau lavabo.
- ◆ Tennis : remplacement du poteau tordu.

COMMUNICATION

- ◆ Journal RECLOSES INFOS
- ◆ Emailing FLASH INFOS bimensuel
- ◆ Page FACEBOOK

SUBVENTIONS DE LA REGION

- ◆ Installation de la zone de déchets verts et l'achat d'un broyeur.
- ◆ Achat d'équipements adaptés à l'entretien écologique des espaces verts.

VOIRIE

- ◆ Tracé des places de stationnement rue Grande.
- ◆ Nouvel arrêt de bus Mare à la Bonne

ILLUMINATIONS DE NOËL

- ◆ Achat de 10 décorations lumineuses et de quelques guirlandes supplémentaires.
- ◆ Pose des illuminations par l'employé municipal formé pour l'occasion à l'utilisation de la nacelle, avec l'aide de bénévoles.

EVENEMENTS

- ◆ Journée bien-être et nature
- ◆ Forum des associations
- ◆ Journée du patrimoine
- ◆ Célébration du 11 Novembre avec hommage à Frédéric BOISSEAU
- ◆ Soutien à la relance de l'USR et du Syndicat d'initiative
- ◆ Distribution des colis pour nos aînés
- ◆ Passage du père Noël en calèche.

PROJETS 2021

ECLAIRAGE PUBLIC

- ◆ Remplacement de 42 points lumineux avec des lampes led rue Sainte-Reine et rue Grande.
- ◆ Subventions demandées au SDESM et au PNR.

VIE LOCALE ET MOBILITÉ

- ◆ Installation des commissions.
- ◆ Mise en place du conseil municipal des jeunes et du conseil municipal des seniors.
- ◆ Acquisition d'un terrain derrière la salle polyvalente en vue de créer un espace sportif et de jeux.
- ◆ Mise en place de Rezo Pouce.

TRAVAUX

- ◆ Début de la réalisation du parking de la mairie.
- ◆ Installation de la zone de déchets verts.
- ◆ Mise aux normes de la salle polyvalente.

ÉQUIPEMENT MAIRIE

- ◆ Achat d'un nouvel ordinateur et d'un nouveau progiciel pour le traitement des affaires courantes.
- ◆ Rangement et organisation des archives.

VOIRIE

- ◆ Etude de rétrécissement de la chaussée à l'entrée de Recloses en provenance de Fontainebleau.
- ◆ Etude de ralentissement de la vitesse rue des Champs.
- ◆ Réfection à l'étude du chemin de Paris, rue du Clos des Vaches et chemin de Cornebiche.
- ◆ Harmonisation de la signalisation

COMMUNICATION

- ◆ Lancement de l'application mobile.
- ◆ Refonte du site internet.

PROJETS AVEC DEMANDES DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF ECOLOGIE D'ILE-DE-FRANCE

- ◆ Aménagement d'un sentier de découverte du village de Recloses.
- ◆ Achats d'équipements sur batterie pour faciliter la gestion des espaces verts.

ÉCOLOGIE - DÉVELOPPEMENT DURABLE

NOUVEAUX PROJETS DÉPOSÉS DANS LE CADRE DU BUDGET PARTICIPATIF ÉCOLOGIQUE

La région Ile de France a proposé de relancer un 2nd appel à projets dans le cadre de ce budget participatif.

La mairie a décidé de porter les 2 nouveaux projets suivants (60 à 100 % de financement possible) :

Achat de matériel électrique sur batterie pour réduire la pollution et les nuisances et améliorer les conditions de travail des employés communaux.

La taille des haies et l'élagage sont des tâches récurrentes de la gestion des espaces verts communaux. Aujourd'hui la commune ne dispose que d'un taille haie manuel.

Objectifs du projet :

- ◆ Procurer aux employés communaux les équipements qui leur permettent de travailler dans de meilleures conditions de sécurité et de confort.
- ◆ Choisir des solutions non polluantes et sans (ou avec peu de) nuisances sonores ce qui conduit à éviter les moteurs thermiques quand une alternative satisfaisante existe.

Investissement souhaité (1822€) :

- ◆ perche d'élagage sur batterie
- ◆ taille haie sur batterie
- ◆ jeu de 2 batteries compatibles avec les 2 équipements
- ◆ chargeur
- ◆ casque de protection
- ◆ échelle multifonctionnelle



Aménagement d'un sentier de découverte du village de Recloses

Ce sentier permettra au promeneur de tout âge et toute condition physique de découvrir les endroits remarquables de notre commune.

Objectifs du projet :

Créer un sentier pédestre pédagogique à travers et autour du village pour découvrir ses points d'intérêt, liés à la fois au patrimoine (historique classé et vernaculaire) et à l'environnement (faune et flore).

Ce sentier sera facilement accessible à tous (poussettes, personnes à mobilité réduite...), ce qui nécessite un réaménagement de certains chemins (stabilisation et empierrement). Sur le parcours seront disposés des panneaux explicatifs concernant la faune (oiseaux, batraciens, chiroptères), la flore et le patrimoine architectural remarquable. Des points de repos seront installés (bancs, poubelles). Une terrasse écocitoyenne, lieu de rencontre et de discussion sera créée en extérieur dans le cœur du village. Des fruitiers anciens seront plantés en bordure du chemin. Des nichoirs seront également installés suivant les recommandations du Parc Naturel Régional.

Ce sentier interconnectera les sentiers communaux (petite randonnée) qui donnent accès au site de la vallée (mares, grottes), au GR 13 et au départ de la piste cyclable (projet) qui devrait relier Recloses au village d'Ury. Quelques arceaux à bicyclettes seront également installés.

Ce projet sera conduit par la commission écologie composée d'élus communaux et d'habitants volontaires.

Une aide technique du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français sera demandée (choix des espèces à replanter, nichoirs pour oiseaux et chiroptères...). Les installations et la remise en état des chemins seront effectués par les employés communaux. La réalisation de la terrasse écocitoyenne ainsi que la fabrication des nichoirs seront effectuées via des chantiers participatifs.

Investissement souhaité (6609€) :

- ◆ arbres fruitiers locaux et terreau
- ◆ panneaux pédagogiques (Eglise, Mare à la Bonne, Oiseaux, Flore et Insecte, Chiroptères, l'eau)
- ◆ bancs
- ◆ poubelles
- ◆ bois brut
- ◆ plaque vibrante pour damage du sentier et de la grave calcaire
- ◆ arceaux pour vélos

Les associations Esprit des Jardins et USR ont également décidé de porter un projet chacune :

Une serre pour produire les plants utilisés pour végétaliser la commune en participatif.

L'association **Esprit des Jardins** souhaite installer une serre sur le terrain communal qu'elle utilise déjà. Dans cette serre seront produits des végétaux locaux comestibles ou ornementaux (plants, arbustes, arbres). Ceux-ci seront ensuite intégrés aux plates-bandes de l'espace public communal. Cette action sera conduite sous forme participative avec les habitants de la commune. De plus, l'association a proposé à la municipalité d'apporter son aide aux employés communaux pour le fleurissement de lieux tels que le jardin de la Mairie, les entrées du village, etc.



Cette démarche s'intègre dans la stratégie du Parc Naturel Régional visant à gérer de façon responsable les espaces publics en favorisant la végétation locale, en créant des refuges pour la biodiversité et en encourageant la participation citoyenne.

Investissement pour une serre de 14 m² : 2683€

Aménagement d'un point de rencontre sportif dans la vallée de Recloses.

La vallée de Recloses, située au cœur de la forêt, est naturellement un point de passage pour les sportifs de tous âges (jeunes enfants, adolescents et adultes). En effet, située à quelques pas du centre du village, elle est le départ de randonnées pédestres ainsi que de courses à pied (route des crêtes, la mare marcou, le GR 13). La vallée héberge également à son entrée un terrain de foot, un terrain de pétanque et un terrain de tennis.



L'USR (l'Union Sportive de Recloses) est une association qui a pour objet l'organisation et la pratique de toutes activités sportives, ludiques et de loisirs dans le village de Recloses. Elle aimerait installer un point de rencontre sportif convivial au cœur de la vallée et ainsi faciliter les échanges entre les habitants du village autour d'activités sportives.

Pour ce faire, elle souhaite équiper ce lieu d'équipements extérieurs de type musculation (plébiscités par les jeunes), d'une table de ping-pong, ainsi que de bancs pour les spectateurs et accompagnants. Ces équipements permettront notamment de faire des échauffements avant les footings, se préparer à des circuits d'escalade, attendre patiemment la disponibilité du terrain de tennis, pratiquer la musculation, regarder les sportifs et se détendre ensemble avant et après les activités.

Investissement équipements : 7877€

- Du 16 octobre au 4 décembre 2020
- Dépôt des projets

- Du 7 décembre 2020 au 9 février 2021
- Etude des projets

- Du 10 février au 8 mars 2021
- Vote des franciliens

- Du 1^{er} avril 2021 au 1^{er} avril 2022
- Financement des projets lauréats

Tous ces projets seront bientôt soumis à vos votes dès le 10 février. Les liens vous seront communiqués dès que nous en aurons connaissance par le biais du site internet, du Flash Info ou de la page Facebook.

Merci par avance de votre soutien !

STATION D'EPURATION POLLUEE



La SAUR a détecté il y a quelque temps de cela des traces d'hydrocarbures dans notre station d'épuration, des résidus probablement de nettoyage de systèmes de chauffage ou de cuves lors des livraisons de fuel.

Nous insistons sur le fait que ces actions mettent en péril notre station d'épuration et nécessitent un pompage obligatoire afin de ne pas souiller la nappe phréatique.

Le problème est résolu, mais restons vigilants lorsque ces entreprises interviennent à nos domiciles. Ces comportements sont néfastes pour notre environnement.

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC EN CŒUR DE NUIT

L'extinction de l'éclairage public durant la nuit de 23h à 6h a remporté un large succès auprès des habitants.

Aucune disposition législative ou réglementaire n'impose aux collectivités territoriales une obligation générale et absolue d'éclairage de l'ensemble des voies communales. Au vu des retours d'expériences positifs, la municipalité envisage donc la poursuite de ce dispositif. En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage pourra toutefois être maintenu tout ou partie de la nuit.



Cette pratique a un effet à la fois sur la facture énergétique (économie), sur la lumière intrusive (sommeil/santé) et sur l'observation du ciel étoilé (astronomie). L'extinction nocturne et la meilleure focalisation de la lumière évitent aussi la pollution lumineuse qui a des effets néfastes sur la biodiversité (insectes nocturnes, chauves-souris et oiseaux migrateurs).

BON A SAVOIR

86 % des Français se disent prêts à accepter d'éteindre l'éclairage public inutile en milieu de nuit ^[1]

L'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour ^[2].

L'ensemble des villages adhérant au PNR ont pris la décision d'éteindre l'éclairage public.

[1] D'après une enquête Harris Interactive de la Fondation européenne pour le climat, CESE, 12/06/2013.

[2] D'après l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales (ONDRP)

BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES



Depuis quelques années, le SDESM a développé une infrastructure publique de service de recharge pour véhicules électriques nommée Ecocharge77.

Depuis 2016, nous avons le privilège de disposer d'une borne de recharge située sur le parking de la Salle Polyvalente.

Les bornes de recharge du réseau Ecocharge77 sont accessibles à différents types d'utilisateurs :

Les abonnés disposant d'un ou plusieurs badges « Le PASS » (facturé 7€ TTC) permettant d'accéder au réseau Ecocharge77 ont également accès aux réseaux des partenaires ayant signé une convention d'itinérance sortante avec le SDESM.

Les itinérants disposant d'un badge d'un autre réseau ou d'un service d'accès multi-réseaux, peuvent se connecter au réseau Ecocharge77. Les fournisseurs de badge pour les itinérants sont libres d'appliquer leur propre tarification aux usagers.

Les occasionnels ne disposant, ni de badge du réseau Ecocharge77, ni de badge d'un autre fournisseur/opérateur de mobilité, peuvent accéder au réseau Ecocharge77 via l'adresse <https://paynow.ecocharge77.fr> ou l'application mobile dédiée permettant l'accès aux bornes et les paiements à l'acte de charge.

Les tarifs : pour les abonnés et les usagers occasionnels, le prix est à 2€ TTC par acte de charge. Un complément de 0,025 €/min passé 3h de charge est facturé, afin de favoriser la rotation des véhicules.

Pour utiliser la borne de recharge, les usagers disposant d'un badge ont juste à présenter celui-ci devant le lecteur de carte de la borne et suivre les instructions affichées sur la façade de la borne.



Pour les usagers ne disposant pas de badges, il leur suffira de scanner le QR Code avec un smartphone ou d'utiliser

l'application mobile dédiée, se laisser guider ensuite à chaque étape. Une connexion internet de type 3G/4G est nécessaire et peut engendrer d'éventuels frais applicables par l'opérateur de téléphonie mobile.



RESEAU 5G, PARLONS-EN !

En cette période de crise environnementale et de crise sanitaire, le sujet de la 5G ne pouvait qu'être explosif. Entre l'incertitude sanitaire, les impacts environnementaux d'une part et les bénéfices apportés par de nouvelles applications d'autre part, les débats sur la 5G sont houleux. Luc Parat, habitant de Recloses et membre de la commission écologie de la commune, nous propose cet article qui fait le point à la fois sur les applications qui devraient voir le jour et sur les questions que beaucoup se posent.

La 5^{ème} génération des standards mobiles va apporter un accroissement d'un facteur 100 du débit par rapport à la 4G, une réduction du temps de réponse et une fiabilité améliorée.



Mais pour quoi faire ?

Pour le grand public et la vie de tous les jours, cela signifie :

- le développement de la consommation de contenu en réalité virtuelle,
- une augmentation des flux vidéo (4k) et le développement des jeux vidéo en ligne,
- une explosion du nombre d'objets connectés et un accroissement du volume de données transmises en continu de façon passive : jouet, montre, frigo, domotique.

La 5G permettra également le déploiement à grande échelle du véhicule autonome qui aura besoin de réponses ultra rapides pour son positionnement géographique, mais aussi pour transmettre et obtenir les données propres à tous les capteurs qui vont border les routes, équiper les systèmes de signalisation et les véhicules.

À plus long terme, le véhicule pourrait se transformer en un espace de transit dédié au jeu ou au travail.

Pour la communauté institutionnelle et les industries, la 5G est une évolution encore plus vaste. Télétravail, sécurité des données, villes intelligentes (analyse par caméra et capteurs et adaptation des flux de circulation, d'énergie...), automatisation des usines gérées par intelligence artificielle, médecine à distance, maintenance industrielle en réalité augmentée.

Si une bonne part des dirigeants des pays occidentaux poussent à l'adoption de ces technologies, c'est qu'il y a des espoirs de gain de compétitivité, avec sans doute un risque en termes d'emploi.

On peut trouver un certain intérêt dans ces applications, mais quels sont les impacts négatifs de cette technologie ?

La multiplication des antennes sera nécessaire. Le déploiement implique une densification des points d'émission avec 30 % de sites supplémentaires en zone périurbaine et trois fois plus sur les territoires ruraux afin d'offrir un service haut débit.

Avec l'arrivée de la fibre sur les territoires ruraux, est-ce bien nécessaire ?

La consommation énergétique risque d'augmenter. Sur le papier, la 5G est énergétiquement plus efficace que la 4G. Cependant, l'accroissement prévu du volume des données échangées est considérable.

Sans limite réglementaire ou de changement en termes de mentalité, il y a toutes les raisons pour que la consommation énergétique s'accroisse.

L'obsolescence des terminaux actuels incapables de se connecter au réseau 5G va envoyer des milliers de tonnes de smartphones fonctionnels à la décharge.

L'extraction des terres rares utilisées pour la construction des composants des terminaux a des conséquences environnementales considérables en termes de pollution. Le nitrure de gallium, utilisé dans les semi-conducteurs pour les composants 5G provient à 95% de Chine avec les risques de dépendance associés.

A l'heure actuelle il n'y a pas d'étude d'impact sur la faune.

La 5G augmentera l'exposition aux champs électriques des radiofréquences, les risques sur la santé sont mal connus.

Déjà en 2002, l'appel de Fribourg de 3000 médecins demandait l'arrêt de l'expansion de la technologie sans fil et l'adoption d'un moratoire pour toute nouvelle station.

En 2017, 215 scientifiques de 41 pays ont fait part de leurs préoccupations à l'ONU et à l'OMS s'appuyant sur de nombreuses publications qui montrent que les champs électromagnétiques affectent les organismes vivants.

C'est pour ces raisons que de nombreuses associations, personnalités, mais également la Convention Citoyenne demande un moratoire ou des études d'impact.

Le principe de précaution est au cœur de l'enjeu.

Luc Parat,
Commission écologie et développement durable

NOS PARTENAIRES



PARC NATUREL REGIONAL DU GATINAIS FRANCAIS

L'OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES PAYSAGES

Parmi les actions entreprises par le Parc naturel du Gâtinais français (PnrGf), l'Observatoire photographique des paysages reste peu connu. L'objectif de cet article est d'essayer d'expliquer de quoi il s'agit et quels sont ses objectifs.

Créé en 1999, Le Parc naturel régional du Gâtinais français regroupe aujourd'hui 69 communes de l'Essonne et de la Seine et Marne pour une superficie totale de plus de 75 000 hectares et une population de plus de 80 000 habitants. Il se caractérise par ses paysages contrastés : 58 % de terres agricoles, 31 % de bois et forêts, 7,5 % d'urbanisation, 2 % de milieux naturels ouverts, 1 % de parcs et jardins, 0,5 % de milieux humides.

Pour rendre compte de cette diversité de paysages, dix entités paysagères ont été définies. Par sa situation, notre commune est associée à deux d'entre elles : d'une part l'entité paysagère « Forêt des 3 Pignons, Bois de la Commanderie et Bois de Larchant » et d'autre part l'entité paysagère « Plateau du Gâtinais sud ». Chaque entité paysagère a fait l'objet d'une charte qui, à travers les diagnostics et les propositions d'actions est un document de référence pour la gestion des paysages. Le Parc a également rédigé à destination de chaque commune un Atlas Communal, contenant un état des lieux, des

recommandations en termes de gestion des paysages et d'urbanisme et des propositions d'actions.

À partir des Chartes paysagères et des Atlas communaux, le PnrGf a créé l'Observatoire Photographique des Paysages. Le principe est le suivant : dans chaque commune, des points de vue caractéristiques sont définis. La prise de clichés photographiques est répétée chaque année avec un cadrage identique.

Outil de veille de l'évolution des paysages (dégradations ou améliorations), l'Observatoire Photographique des Paysages aide d'une part à mesurer les impacts des politiques paysagères et de l'urbanisation, et permet d'autre part la prise de conscience des habitants du changement de leur cadre de vie et de leur environnement.

Aujourd'hui 290 points de vue constituent l'Observatoire.

Un seul point a été défini à Recloses (vue du village en arrivant d'Ury). L'objectif de ce point est de « Suivre l'évolution de la silhouette du village, selon l'extension urbaine et l'apparition, avec les jardins privatifs, d'une nouvelle trame végétale résidentielle, qui masque peu à peu l'horizon forestier du massif de Fontainebleau ».



Les points d'Observation ont permis l'élaboration de livrets communaux.

Celui de Recloses est accessible sur http://carmen.application.developpement-durable.gouv.fr/IHM/metadata/PNRGF/Publication/livret_observatoire/recloses.pdf.

L'Observatoire a permis aussi l'expression de projets artistiques.

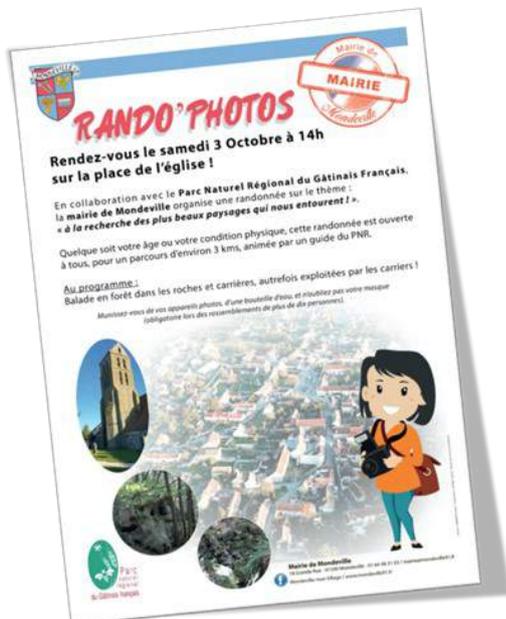
En 2010, le photographe Édouard Sautai installe sa capsule mobile à proximité de points de l'observatoire et invite les visiteurs à une lecture pédagogique du paysage. <http://www.edouardsautai.com/content/lobservatoire-du-plateau>



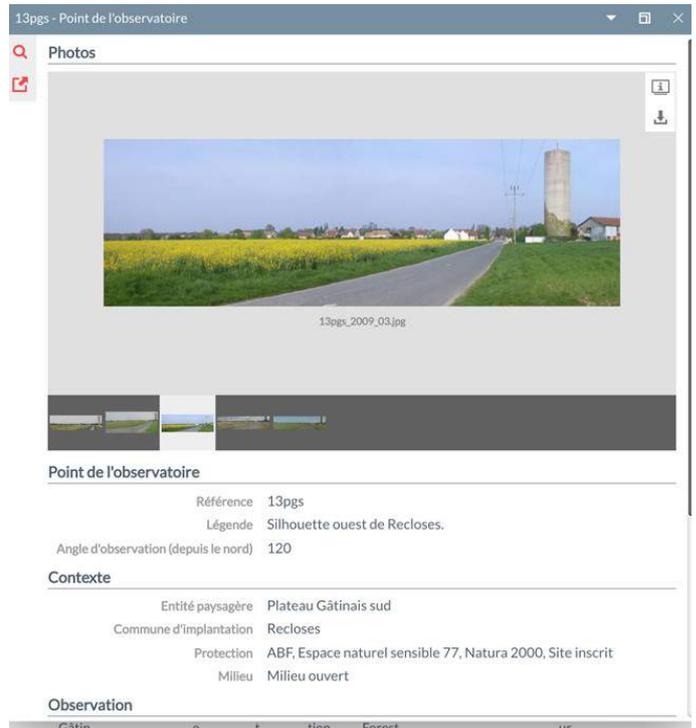
En 2014, le photographe Thierry Houyel, réalise une exposition à partir de 40 clichés de points de vue de l'Observatoire Photographique des Paysages. Cette exposition est visible en permanence à la Maison du Parc à Milly la Forêt et un exemplaire peut être emprunté par les communes du Parc.



Quatre randonnées paysages, passant par des bornes de l'Observatoire, ont été également créées.



Un nouveau projet est en cours de finalisation : il s'agit d'une carte interactive de l'Observatoire Photographique des Paysages permettant de rechercher et visualiser les points de vue et leur évolution.



En conclusion, l'Observatoire Photographique des Paysages est un outil qui facilite la perception des transformations ou de la préservation du paysage et aide à la sensibilisation à la qualité et à la valorisation paysagère. Notre commune ne disposait que d'un point de vue dont la dernière prise de vue remontait à 2011. Afin de permettre de suivre l'évolution des paysages de notre commune, la commission écologie composée d'élus et d'habitants a décidé de travailler sur l'ajout de nouveaux points de vue et sur une prise de vue annuelle de ces points de vue (celui existant a d'ores et déjà été photographié et transmis). Il faut savoir également que la transmission annuelle des photographies des points de vue permet d'obtenir 5% de subvention supplémentaire sur les projets subventionnés par le Parc.

Gilles Clugnac
Co-président du Comité Paysages et Territoire
du Parc naturel Régional du Gâtinais français



COMMUNAUTE D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE FONTAINEBLEAU

COVID 19 - AIDES AUX ENTREPRISES ET BILAN 2020 DU FONDS RÉSILIENCE

Le Pays de Fontainebleau est mobilisé aux côtés des entreprises de son territoire dans cette période troublée.



En complément de l'ensemble des aides et dispositifs nationaux et régionaux, un fonds co-financé par le Pays de Fontainebleau a été mis en place par la Région Ile-de-France et la Banque des Territoires entre les mois

de juin et décembre 2020. Ce fonds « Résilience Ile-de-France et Collectivités » a pris la forme d'une avance remboursable à taux zéro de 3.000 à 100.000 euros à destination des entreprises de 0 à 20 salariés (50 pour certains secteurs), pour une durée allant jusqu'à 6 ans.

En 2020, ce dispositif a aidé :

- 23 entreprises,
- Pour un montant total d'avances remboursables versées de 380 516 €,
- Sur des avances allant de 4 136 € à 49 900 €.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des dispositifs de soutien actuels sur la page dédiée du site de la communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau. Une question sur les dispositifs et aides dont vous pourriez bénéficier ? **Contactez le service entreprises du Pays de Fontainebleau : economie@pays-fontainebleau.fr / 01 64 70 10 79**

PRODUITS LOCAUX DANS LES CANTINES : ÇA AVANCE

Le projet de cuisine centrale porté par la communauté d'agglomération connaît un coup d'accélérateur. Une première rencontre avec les exploitants locaux a eu lieu pour poser les bases.



C'est l'un des engagements forts de la communauté d'agglomération pour 2024 : mettre en place une cuisine centrale, qui permettra de proposer des produits venant des exploitants agricoles locaux dans les cantines des différentes communes. S'engager dans un projet de cuisine centrale, c'est décider de la qualité des aliments que nous voulons donner à nos enfants. C'est aussi vouloir réduire l'impact environnemental de l'alimentation et c'est soutenir nos producteurs locaux, résume le président Pascal Gouhoury. Ainsi, un diagnostic agricole alimentaire est en cours de réalisation avec la Chambre d'Agriculture, et une première rencontre avec les exploitants agricoles a eu lieu avec M.Gouhoury, Patrick Pochon, vice-Président du Pays de Fontainebleau au développement rural, et M. Billet, élu à la diversification de la Chambre Régionale de l'Agriculture.

NOUVEAU : UN SITE INTERNET DÉDIÉ À LA VIE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE



Le Pays de Fontainebleau lance un nouveau site internet dédié à la vie économique du territoire :

www.economie-pays-fontainebleau.fr

Ce nouveau site internet a été conçu **pour les entreprises** du Pays de Fontainebleau.

Il fonctionne comme un portail facilitant l'accès aux informations et contacts utiles pour les entreprises locales, qu'elles soient en création, en développement, en recherche de local ou en train de traverser une période difficile. Il mobilise **les principaux partenaires économiques du territoire** (Région, consulaires...).

Il est animé d'un **agenda économique** en lien notamment avec les **clubs de dirigeants d'entreprises** ainsi que d'une rubrique **actualités économiques**.

Afin de faciliter le parcours immobilier des entreprises, la vitrine en ligne des locaux/terrains vacants portée par **l'agence d'attractivité de Seine-et-Marne** est mise en avant avec l'ensemble des offres disponibles sur le territoire.

Avis aux agences et propriétaires : la publication est gratuite !

PROJET DE CAMPUS INTERNATIONAL DES ARTS DU DESIGN ET DE LA CULTURE

Le quartier des Héronnières situé (Grande écurie du Roi au Château) à Fontainebleau, lieu d'histoire emblématique du patrimoine de l'Etat, deviendrait un campus international des arts, du design et de la culture.

Ce campus des arts est une formidable opportunité pour notre territoire, pour renforcer son attractivité, et pour participer à son développement économique, culturel et touristique.

Ce projet va également ouvrir de formidables collaborations entre les étudiants internationaux, les entreprises créatives, les associations de notre territoire ainsi que nos villes et villages afin de porter, ensemble, de grands projets culturels.



<https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/Rehabilitation-du-quartier-des-Heronnières-un-campus-international-des-arts-s-installera-dans-l-ancienne-grande-Ecurie-du-Roi-du-chateau-de-Fontainebleau>

DOSSIER TRANSPORT

LE TRANSPORT A LA DEMANDE



Rejoignez Fontainebleau et la gare avec votre nouveau service de transport à la demande ! Depuis les communes d'Archières-les-Forêts, Baisy-le-Comte, La Chapelle-la-Reine, Meligny-École, Redonnes, Ury, Toussain et Le Vaudoué.

Le transport à la demande (TAD) est un service de transports en commun complémentaire aux bus scolaires et qui répond aux besoins de déplacements jusqu'à Fontainebleau **en heures creuses du lundi au samedi**. Il est organisé par la CAPF, dans le cadre d'une convention avec Ile-de-France Mobilités et est exploité par la société Transdev Nemours.

Il permet aux personnes non motorisées de se rendre de leur domicile à leur lieu de travail, de courses, de loisirs, etc. Il peut aussi offrir une alternative avantageuse à l'usage d'une seconde voiture pour les familles.

Chaque jour 3 courses vers Fontainebleau-Avon (9h30, 11h00, et 14h00), et 3 courses en retour de Fontainebleau (11h45, 14h45, et 16h10) sont proposées. Attention, ces horaires peuvent varier de quelques minutes. Ils ont été établis en fonction des horaires de départ et d'arrivée des trains de la gare de Fontainebleau-Avon.

Les arrêts pour Recloses sont les mêmes que pour les transports scolaires : **Place du Pilon et Mare à la Bonne. A Fontainebleau**, les arrêts proposés sont : **Château, Hôpital et Gare**. Les services de TAD fonctionnent exclusivement sur réservation préalable. Ils sont ouverts à tous y compris aux personnes à mobilité réduite. Ils sont accessibles avec un titre de transport francilien (Navigo, Imagine R, Ticket-T, Mobilis, ou Pass Local). Un ticket acheté à bord du véhicule vous coûtera 2€ par trajet.

Pour profiter de ce service, vous devez :

1- **VOUS INSCRIRE** (à faire la première fois)

2- **RÉSERVER VOTRE TRAJET** au plus tôt 7 jours avant et au plus tard la veille du trajet à 16h00 par téléphone et 2h avant le départ sur internet.

Deux plateformes sont à votre disposition pour ces opérations :

Le téléphone **01.64.10.55.33** (de 9h à 16h du lundi au vendredi sauf jours fériés) ou internet CAPF.centrale-mobilite.fr.

Le jour du trajet, vous recevrez un SMS ou un mail de confirmation de votre trajet 2h avant.

LES LIGNES RÉGULIÈRES

Différentes dessertes sont à votre disposition pour vous rendre à Fontainebleau.

- La ligne **184-001** est destinée à nos collégiens, lycéens, et étudiants et circule pendant les périodes scolaires uniquement. Elle est cependant accessible à tous les voyageurs, avec les titres de transport cités précédemment, et permet des liaisons avec les lignes régulières des villes de Fontainebleau et Avon.

- La ligne **184-014** est la ligne R'bulle qui relie Malesherbes à Avon en passant par La Chapelle la Reine, Ury et Fontainebleau. Retrouvez tous les horaires sur [Lignes régulières | Les Cars Bleus \(cars-bleus.fr\)](http://Lignes régulières | Les Cars Bleus (cars-bleus.fr))

- La ligne **34** est la ligne Seine-et-Marne express qui relie Nemours à Melun en passant par Grez-sur-Loing et Bourron-Marlotte. Retrouvez les horaires sur [Ligne bus EXPRESS 34 - Château-Landon - Melun - Transdev Île-de-France \(transdev-idf.com\)](http://Ligne bus EXPRESS 34 - Château-Landon - Melun - Transdev Île-de-France (transdev-idf.com))



LE PASS LOCAL

Le **PASS LOCAL** est un titre spécifique réservé aux 26 communes de la CAPF. Il permet aux **habitants de 65 ans et plus soumis à l'impôt sur le revenu** d'avoir accès à la quasi-totalité des lignes de bus (régulières, scolaires et TAD) desservant le territoire. Les lignes R'Bulle et Seine-et-Marne Express (ligne 34) sont également comprises.

Le coût de ce **PASS LOCAL** est de **80€ par année civile** (de janvier à décembre). Son tarif est dégressif en fonction du mois d'achat (ex : 60€ si l'achat se fait en avril). **Attention : ce titre ne permet pas un accès au train.**

Informations, inscriptions et renouvellements au local d'informations voyageurs à la gare de Fontainebleau-Avon les lundis, mardis, jeudi et vendredis de 12h30 à 19h00.

Informations à l'accueil de la CAPF au 01 60 74 10 80.



NOUVEAU A RECLOSES : REZO POUCE

Il faut bien l'admettre : en zone rurale, la voiture, c'est bien pratique. Pourtant, fini le temps où l'on pouvait faire le plein pour une bouchée de pain et émettre des centaines de kilos de CO2 sans se soucier de notre impact sur le climat.

L'une des solutions, c'est REZO POUCE. C'est un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

Grâce à de nombreux arrêts et à l'application, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets.



RECLOSES a décidé de s'engager pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place REZO POUCE. Ce réseau solidaire est fait pour partager ses trajets du quotidien. L'implantation de nombreux arrêts sur 85% des communes du PNR et bientôt à Fontainebleau, ainsi que l'application REZO POUCE vous permettront de facilement vous retrouver.

Le Parc Naturel Régional, à l'initiative de ce dispositif, a été lauréat des trophées de la mobilité en 2016 pour ses engagements envers des solutions de mobilités durables.

Et concrètement, ça marche comment ?

Passagers ou conducteurs s'inscrivent gratuitement sur rezopouce.fr, sur l'application ou à la maison du Parc Naturel Régional du Gâtinais français et reçoivent une carte de membre et un autocollant (pour les conducteurs).

En mode Stop, les passagers se rendent à un Arrêt sur le Pouce, sortent leur « pancarte destination » et tendent le pouce. Les conducteurs, quant à eux, collent leur autocollant sur leur pare-brise pour être identifiés et restent attentifs aux personnes qui pourraient se trouver à un Arrêt sur le Pouce !



Avec l'appli, les passagers et les conducteurs indiquent leurs trajets recherchés ou proposés. Ceux-ci peuvent avoir un départ immédiat pour plus de flexibilité ou peuvent être programmés pour plus tard. Et bien sûr, les passagers et les conducteurs ayant des trajets similaires sont mis en relation. Les utilisateurs peuvent également créer et s'abonner à des hashtags qui les intéressent (ex. #GareBourron) pour facilement visualiser tous les trajets publiés avec ceux-ci !



Les arrêts dans notre commune

Place du Piloni



Mare à la Bonne (102 bis dir. Fontainebleau et 109 rue grande)



Sonia RISCO
Vice-présidente CAPF, en charge des Mobilités



ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL À NOS AÎNÉS

L'équipe municipale a distribué les colis de Noël à tous nos séniors de plus de 70 ans . Une belle occasion de mieux se connaître, d'échanger des idées et d'écouter des suggestions.

Un grand merci à notre boulangère qui a tenu à participer à l'opération en offrant un sachet de gâteaux.

Pour les habitants séduits par le joli sac cabas en toile revêtu de l'emblème de Recloses, la jonquille, offert à nos aînés, celui-ci est disponible à la mairie et à la boulangerie au prix de 10 €.



Fontainebleau

«PROTÉGEZ-VOUS, VACCINEZ-VOUS»

CAMPAGNE DE VACCINATION POUR LES PLUS DE 75 ANS

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS :

- au 01 64 22 26 91 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30
- www.keldoc.com en recherchant «centre de vaccination covid 19»

www.fontainebleau.fr
Ville de Fontainebleau - Officiel
@VilledFbleau

N'hésitez pas à contacter la mairie pour vous aider dans la démarche de vaccination (prise de RV, transport...).

Depuis le 18 janvier, la ville de Fontainebleau a ouvert son centre de vaccination au Gymnase Lagorsse, 3 Rue Jean Becquerel à Fontainebleau .

Ces premiers vaccins sont réservés dans un premier temps aux personnes de +75 ans.

La vaccination se fait **sur rendez-vous** uniquement au **01.64.22.26.91** du **lundi au vendredi de 8h30 à 17h30** ou sur **www.keldoc.com**. Le centre fonctionne de 9h à 17h.

CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

Depuis le 2 décembre 2020, cette permanence communale de proximité a ouvert ses portes. Elle est assurée par Monsieur Jean-Marc MAREAU tous les mercredis de 9h à 12h. Il vous propose plusieurs services :



- ♦ aide aux formalités administratives,
- ♦ accompagnement à la création d'entreprise : deux projets en cours,
- ♦ **assistance numérique et initiation à l'outil informatique** : une session verra le jour dès que les conditions sanitaires le permettront. Vous suivrez cette formation avec votre propre matériel : PC portable, tablette et téléphone portable.

Pour toute information, contactez la mairie au

01 64 24 20 29 ou mairie@recloses.fr.

Opération de dépistage COVID



Samedi 23 janvier 2021, **environ 60 personnes** se sont faites dépister à l'aide des tests antigéniques.

Un grand merci à Chrystelle, Elodie et Jean-François du **cabinet d'infirmiers de la Mare à Soutry d'Ury** de nous avoir accompagnés lors de cette journée.

Merci également à nos habitants d'avoir répondu présent à cette invitation. Leur gentillesse et leur bonne humeur témoignent de leur résilience face à cette situation sanitaire.

Une prochaine session de dépistage est prévue le samedi 6 mars 2021 à la salle polyvalente de 10h à 13h et de 14h à 16h30.

PLAN DE RELANCE JEUNES



Le Gouvernement a décidé de renforcer les dispositions du « **plan de relance Jeunes** », par l'attribution d'une **aide financière en soutien aux jeunes diplômés**, anciennement boursiers

de l'enseignement supérieur. Elle est réservée aux personnes **de moins de 30 ans** à la recherche d'un emploi. **L'aide peut être attribuée au plus tard le 30 juin 2021.**

Cette aide financière vient en soutien aux jeunes diplômés qui ont achevé leurs études supérieures et ont des difficultés à trouver un emploi du fait de la crise sanitaire. Elle est réservée aux étudiants qui percevaient une bourse sur critères sociaux et sont inscrits sur la liste des demandeurs d'emploi.

L'aide financière varie en fonction du montant de votre ancienne bourse :

⇒ 70% du montant net de la bourse perçue la dernière année ;

S'ajoute une somme supplémentaire de 100 € si vous ne vivez pas chez l'un de vos parents et devez vous loger (sur justificatif : facture d'énergie, bail à votre nom).

AIDE FINANCIÈRE POUR VOS DÉPENSES DE LOGEMENT

Vous avez perdu votre emploi, suite à la crise sanitaire ?

Les ex-salariés du secteur privé confrontés à une baisse de revenus suite à la perte de leur emploi dans le cadre de la crise sanitaire peuvent, **sous conditions**, bénéficier d'une **aide financière d'Action Logement** pouvant atteindre **900 €** pour faire face à leurs dépenses de logement.

Dans le cas d'une baisse de revenus supérieure ou égale à 15 % de vos ressources mensuelles, le groupe, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, propose une aide gratuite de 150 € mensuels, renouvelable **sous conditions**, pendant **une durée limitée à 6 mois**.

Cette subvention vise à vous aider à faire face à des charges de logement devenues trop élevées : dépenses liées au **loyer pour les locataires** ou à un **emprunt immobilier pour les propriétaires**.



Cette aide concerne les **baisses de revenus constatées à partir du 1er avril 2020, jusqu'à la date de fin de la crise sanitaire**. Elle s'inscrit dans le cadre des mesures de soutien prises par le gouvernement en lien avec la COVID-19.

Retrouvez toutes les **conditions et les démarches à accomplir** pour bénéficier de ces aides sur le site de la commune :

Vie municipale/les commissions communales/Action sociale et solidaire

Les démarches s'effectuent uniquement en ligne sur le site de Pôle emploi. La mairie vous propose un accompagnement pour vous aider dans les formalités à effectuer.

Rencontre avec la doyenne de Recloses !



Originnaire de l'Yonne, la doyenne de notre village se nomme Yvonne FEUILLETIN, née BOUDIN.

Elle vient tout juste de fêter ses 96 printemps, elle est née le 27 janvier 1925.

C'est à la ferme de ses parents qu'elle rencontre celui qui allait devenir son époux, Monsieur Henri FEUILLETIN originaire des Côtes d'Armor et installé à Recloses.

Yvonne, alors âgée de 29 ans, et Henri convolent en justes noces et élisent domicile dans la maison qu'Yvonne habite encore avec deux de ses enfants, 10 rue des Canches. M. FEUILLETIN travaillait dans la ferme voisine de Monsieur FOUILLETTE qui élevait vaches, moutons et chevaux étalons.

« J'ai un frère et une sœur qui est l'aînée. Nous travaillions tous à la ferme de nos parents. Papa étant décédé très tôt, il a fallu aider notre maman. J'adorais les sciences naturelles et les expériences qu'on faisait à l'école. Je rêvais de travailler dans un laboratoire, mais la guerre a tout chamboulé... j'ai dû rester à la ferme » nous raconte notre doyenne avec regret.

De son union avec Henri sont nés quatre enfants, trois filles et un garçon : Catherine qui vit à la Réunion, Véronique, Marie-Christine la dernière et Jean-Loup. Ces deux derniers vivent avec elle.

Elle a aussi trois petits-enfants, deux garçons et une fille.

Les journées d'Yvonne sont encore bien remplies.

Elle aime beaucoup lire le journal et des magazines, faire des mots croisés ou fléchés et jouer aux jeux de société comme le nain jaune, le scrabble et les dominos. Elle regarde peu la télé, uniquement le soir, et plus particulièrement les reportages historiques ou les émissions scientifiques. En revanche, elle écoute beaucoup la radio et quand on lui demande si elle a un chanteur préféré, elle nous répond « j'adore Tino Rossi ! ».

Quand le temps le permet, elle s'occupe de son potager où elle cultive entre autres des haricots verts, des tomates et des salades et prend soin de ses rosiers et géraniums. Et même si une aide-ménagère lui vient en aide, Yvonne s'occupe encore de l'entretien de sa maison et fait un peu de bricolage. Elle aime aussi cuisiner et elle adore faire des gâteaux.

Nous avons été ravis de faire plus ample connaissance avec vous Mme FEUILLETIN.

Merci pour votre chaleureux accueil et c'est promis, nous reviendrons pour une partie de Scrabble !

Sonia RISCO et Margaret POMA

LE SECRET DE LA LONGÉVITÉ POUR VIVRE CENTENAIRE

« Beaucoup des centenaires à travers le monde ont mangé peu, « bio » et local parce qu'ils n'avaient pas le choix ! Et les travaux des champs ou de l'artisanat les ont contraints à une activité physique régulière. L'absence de transports modernes les a obligés à marcher ou à faire du vélo pour se déplacer. Ils ont été peu exposés aux éléments toxiques tels que le tabac, l'alcool ou la pollution.

Mais nous pouvons adopter ce mode de vie de façon volontaire dans nos sociétés : manger moins de viande, consommer des fruits et des légumes sans pesticides à chaque repas, éviter les produits transformés, par exemple. On peut combattre la sédentarité, pas nécessairement en faisant du sport, mais simplement en bougeant davantage, au moins trente minutes par jour. »

ENFANCE - JEUNESSE - ECOLE

LE PÈRE NOËL A RECLOSES !



Une escale bien appréciée par nos petits Reclosiots !

Cette année le père Noël a dû s'adapter au contexte sanitaire et après concertation au pôle nord avec la mère Noël, ils ont tout de même décidé de venir à Recloses récompenser les enfants de leur sagesse légendaire. Accompagné de ses lutins malins et de Victor son fidèle destrier, il a fait sa tournée de distribution de cadeaux le 13 décembre dernier. Enfants, parents et grands-parents Reclosiots ont eu l'immense joie de voir le père Noël frapper à leur porte.

Le père Noël les remercie de leur chaleureux accueil et de leurs gentils cadeaux (dessins, gâteaux...) et surtout de leurs sourires par milliers.

L'équipe municipale remercie le père Noël, ses lutins, ainsi que Victor, pour avoir distribué un peu de magie de Noël en cette triste période. Elle salue également la grande générosité de Monsieur Champion pour le prêt de son traîneau (celui du père Noël étant resté au pôle nord pour sa révision annuelle...) et celle de Sophie Bertin pour les bonbons offerts pour l'occasion.

Petit message du père Noël : « Hohoho, à l'année prochaine les enfants ».

Marie-Laure RIBAS
Vice-Présidente Commission Enfance Jeunesse et École

CALENDRIER DES SAISONS DE NOS ENFANTS

Bravo à tous nos petits Reclosiots qui ont participé au concours de dessin pour produire ce calendrier.

Les lauréats ont gagné un lot de bonbons offert par la boulangerie « Au cœur de la mie ».



Ce calendrier est disponible à la mairie et à la boulangerie. Le prix est libre ! L'argent récolté sera utilisé pour nos enfants.

CENTRE AÉRÉ DE BUTHIERS



Le centre aéré de l'île de loisirs de Buthiers est ouvert pour toutes les périodes de vacances (sauf Noël) et les mercredis. Dorénavant, il n'y aura qu'une seule fiche d'inscription à remplir par année scolaire, de septembre à août. Le document appelé auparavant fiche de renseignements est devenu règlement intérieur. Il est commun à toutes les périodes du centre aéré, en détaillant les différences d'organisation entre elles. Vous pouvez télécharger celui-ci à partir du site internet de la commune onglet vie scolaire, centres aérés.

Le centre aéré adapte l'organisation en fonction des consignes du gouvernement, c'est pourquoi les modalités citées aujourd'hui peuvent être modifiées d'ici l'accueil de votre enfant.

Contacts et informations :

Sébastien Perruchet et Roxane Latger

Ile de loisirs de Buthiers

contact@buthiers.iledeloisirs.fr

[Vie municipale/les commissions communales/Action sociale et solidaire](http://Vie_municipale/les_commissions_communales/Action_sociale_et_solidaire)

LA NUIT DE L'ORIENTATION

Le Point A organise, le samedi 6 février 2021, de 16h à 22h la 13^{ème} édition de **La Nuit de l'Orientation** en Seine-et-Marne et en Île-de-France avec une nouveauté cette année : un salon "100 % virtuel".



Le Point A est le service appui-conseil de la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-et-Marne dédié à l'information et à l'orientation auprès des jeunes et des entreprises ainsi qu'à la promotion et au développement de l'alternance.

Parce qu'un projet d'orientation n'attend pas, collégiens, lycéens, étudiants, parents, venez trouver des réponses à vos questions pour penser à l'avenir sans stress.



Au programme de cette nouvelle édition : encore plus d'informations, de conseils, de rencontres avec des professionnels et des conférences, dans une ambiance détendue.

Pour les jeunes, l'objectif de cet évènement est de permettre de :

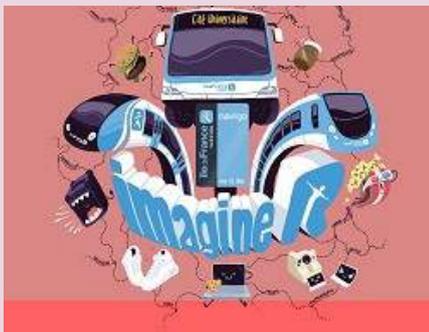
- ⇒ Découvrir les métiers et les filières de formation.
- ⇒ S'engager dans des voies professionnelles présentant de réels débouchés.
- ⇒ Connaître davantage le contenu et les contraintes des métiers pour lesquels ils souhaitent se préparer.

Pour les entreprises, l'objectif est de favoriser le rapprochement entre les jeunes et l'entreprise en :

- ⇒ Redonnant aux jeunes le goût des métiers et pourquoi l'envie d'entreprendre.
- ⇒ Positionnant l'entreprise au centre du dispositif d'orientation.
- ⇒ Attirant des jeunes formés aux compétences de demain et vers des métiers en développement.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site
<https://www.nuitdelorientation77.fr/sinscrire/>

TRANSPORTS SCOLAIRES : AIDE DÉPARTEMENTALE COMPLÉMENTAIRE IMAGINE R



Le 3 avril dernier, l'assemblée départementale a décidé d'augmenter son subventionnement de 25 € pour les cartes Imagine R en faveur des collégiens non boursiers pour l'année scolaire 2020/2021.

Pour mémoire, cette carte d'un coût de 350 € fait déjà l'objet d'un subventionnement de 250 €, laissant 100 € à la charge des familles.

Cette aide complémentaire n'ayant pu être automatisée sur le prix de l'abonnement de la carte Imagine R sur l'année scolaire en cours, vous devez faire la demande de remboursement en ligne sur le site internet du Département www.seine-et-marne.fr avant le 30 avril 2021. Le remboursement s'effectuera sous forme d'un virement bancaire dans un délai de 3 mois.

Si vous rencontrez des difficultés dans cette démarche ou souhaitez des informations complémentaires, contactez le service des transports scolaires par courriel à l'adresse suivante : aidecomplementaire-ir@departement77.fr.

Vous pouvez également vous faire assister par la permanence communale de proximité assurée par Monsieur MAREAU tous les mercredis.

SPORT ET CULTURE

JEUX OLYMPIQUES 2024



En 2024, la France va organiser le plus grand événement sportif de la planète : les jeux olympiques !

Le mardi 22 décembre 2020, Daniel Raymond, Conseiller municipal en charge des sports et du sport Santé a répondu à l'invitation de Sonia RISCO pour venir échanger avec Guillaume

JEAN, Conseiller municipal en charge des sports et Neil KING-GILLIES, Président de l'USR, sur le label Terre de jeux.

En effet, le Pays de Fontainebleau, labellisé Terre de Jeux depuis 2019, est reconnu par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques comme Centre de Préparation aux Jeux de Paris 2024.

Ainsi, trois sites sportifs du territoire ont été fléchés par le comité d'organisation des Jeux Olympiques 2024 pour être centre de préparation aux JO :

- le Grand Parquet va connaître une mutation avec la réorganisation des carrières, leur mise aux normes pour les compétitions internationales, la modernisation du village des exposants et des écuries,



- la base Nautique de la Magdeleine, inaugurée il y a un peu plus d'un an, n'attend plus que son tank à ramer (simulateur indoor) pour permettre aux athlètes de s'entraîner dans des conditions proches du réel, tout au long de l'année,



Les trois prochaines années seront sportives et c'est avec enthousiasme que Monsieur Guillaume JEAN s'investira au sein du groupe de travail prévu au sein de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, afin que Recloses trouve toute sa place dans cette dynamique.

- le stade Philippe Mahut, déjà rénové pour l'athlétisme, verra la mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), des installations de tir à l'arc, ainsi que la construction d'un pas de tir couvert,



Le Centre National des Sports de Défense (CNSD) accueillera également des délégations pour la pratique sportive, mais aussi la restauration et l'hébergement.



Le label Terre de jeux a également comme ambition d'associer l'ensemble des collectivités territoriales avec les acteurs sportifs et valoriser leur engagement.

Ainsi, des fresques sur la thématique sportive seront réalisées dans les différentes communes et des événements sportifs seront organisés afin de fédérer les communes de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau autour de cet événement.

Guillaume Jean
Vice-Président Commission sport et culture

LE COIN DES ASSOCIATIONS

UNION SPORTIVE DE RECLOSES (USR)

Après le redémarrage de l'USR en septembre 2020, nous sommes aujourd'hui 91 adhérent.e.s, dont 41 pour la section danse et 15 pour la section pilates. Merci pour votre confiance. Grâce à vos réponses au questionnaire USR déposé dans vos boîtes aux lettres et disponible sur notre page Facebook, nous nous préparons à répondre à vos demandes et vous proposer très prochainement des activités : tennis (avec une application de réservation du terrain), marche (avec des petites randos), pétanque (tournois) et football, ainsi qu'un événement multisports au printemps. Nous attendons avec impatience la reprise des activités collectives. Les cours de Pilates ont pu continuer grâce à la vidéo-conférence.

Pour finir, l'USR vous propose un parcours de randonnée que vous pourrez réaliser seul en mode trail ou marche dans notre belle forêt.

Retrouvez le parcours via le QR code ci-dessous.



Si vous souhaitez prendre part aux activités de l'USR, recevoir notre questionnaire et nos informations, n'hésitez pas à nous contacter usrrecloses@gmail.com et à nous rejoindre sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/UnionSportiveRecloses>

Le sport c'est bon pour le moral.

Bonne année sportive à toutes et à tous !

SYNDICAT D'INITIATIVE DE RECLOSES

"Un petit village peut faire de grandes choses lorsque tous y participent".

C'est dans cet esprit que les nouveaux membres du syndicat d'initiative de Recloses souhaitent construire de vastes projets avec les Reclosiots. Pour que chacun de nous trouve ou retrouve son appartenance à notre beau village, à travers la préservation de son patrimoine culturel, la découverte de ses sites pittoresques et le sens de la fête !

Nous attendons des jours meilleurs où chacun pourra à nouveau apporter sa contribution pour créer l'alchimie de la complémentarité nous permettant de réaliser de beaux événements et de nous retrouver, tous ensemble, à l'ombre de la place des Ormes, sous nos cioux reclosiots.



Le bureau du syndicat d'initiative

ASSOCIATION TOINOÙ



Cette association régie par la loi de 1901 a été créée pour aider Antoine dans son combat contre la maladie.

Antoine s'est envolé vers les anges le 15 janvier dernier, mais nous n'oublierons pas son sourire, son optimisme, sa cool attitude, sa force et son courage.

Sa famille souhaiterait le faire vivre à travers cette association qui a pour vocation d'aider les enfants malades.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, faire un don à cette association sur [HELLOASSO.COM](https://www.helloasso.com) <https://www.helloasso.com/associations/association-toinou/formulaires/3> ou la contacter par mail associationtoinou@gmail.com

L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FORÊT DE FONTAINEBLEAU



L'Association des Amis de la forêt de Fontainebleau, fondée il y a plus de cent ans, est la plus vieille association de protection de la nature en France. Elle a été à l'origine du statut de forêt de protection donné au massif forestier de Fontainebleau en 2002 et du plan proprement dit mis en œuvre par la Communauté d'agglomération du pays de Fontainebleau. Elle représente les utilisateurs de la forêt dans différentes instances au niveau de la Communauté d'agglomération, du département et de l'Office national des forêts, et participe ainsi à la préparation et au suivi du plan d'aménagement de la forêt.

Elle a pour mission de mieux faire connaître la forêt. Elle est chargée de la gestion des sentiers historiques tracés au 19^e siècle par Denecourt, de leur balisage et de leur entretien régulier. Elle organise une trentaine de promenades thématiques chaque année, se rend dans les écoles pour sensibiliser les élèves au patrimoine forestier. Elle publie, outre son Guide des sentiers régulièrement mis à jour, une revue annuelle « La Voix de la Forêt » et des lettres

LE CLUB « LES SAGES » URY -RECLOSES



La crise sanitaire actuelle nous a contraints à mettre de côté toutes les manifestations que nous organisons habituellement tout au long de l'année.

Malgré cela, l'association est toujours vivante et nous pensons bien souvent à tous nos adhérents isolés qui sont privés de nos activités. Nous essayons, autant que faire ce peut, de garder le contact avec eux.

Malgré cela nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux adhérents qui seraient intéressés par nos activités dont je vous rappelle les grandes lignes.

Nous avons quatre goûters où nous fêtons les anniversaires des adhérents, des après-midi jeux où tout un chacun peut jouer selon son envie à la belote, au scrabble ou autre jeux de société, après-midi accompagnés d'un goûter. Deux lotos pendant l'année suivis d'un repas et puis un grand voyage de six à sept jours, à l'étranger, une sortie théâtre. Cela donne une petite idée de ce que l'on vous propose pour passer de bons moments entre amis.

Pour vous inscrire au Club Les Sages, prenez contact avec :

Anne Marie au 06 11 81 38 15

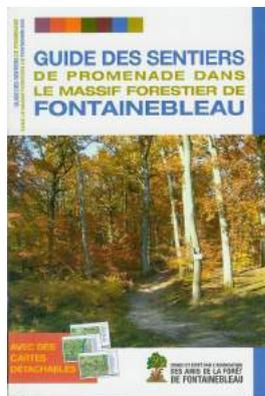
ou avec Patrick au 06 81 72 74 58.



Repas à Ury

d'information sur l'actualité de la forêt.

Depuis 2012, elle entretient le sentier n° 20 que lui a confié la commune de Recloses, qui met en valeur les sites pittoresques proches du village.



La pandémie a contraint l'Association à adapter ses activités à la situation. Les promenades reprendront, dans les conditions sanitaires recommandées, en principe au mois de février. On trouvera sur le site de l'association – www.aaff.fr - des informations très complètes tant sur le massif forestier de Fontainebleau que sur les AFF (activités, calendrier des promenades, adhésions.).

Denis BAUCHARD
denis.bauchard@orange.fr

ROBERT LOUIS STEVENSON RECLOSES, SUR LE CHEMIN DE BARBIZON À GREZ SUR LOING



Pour les randos-promenades, il faudra attendre encore un peu, au moins jusqu'au printemps que le temps et le virus nous permettent de retrouver les chemins des villages et de la forêt. Et promis, nous vous ferons alors redécouvrir la Fosse aux Loups et les abris gravés de Recloses !

En attendant ce moment, deux suggestions :



Lire ou relire Stevenson. Le Livre de Poche vient de faire paraître une nouvelle traduction du « Maître de Ballantrae », par Jean-Pierre Naugrette, universitaire de Fontainebleau, un roman moins connu que l'Île au Trésor mais absolument passionnant... Vous le trouverez (pas sur internet !!!), mais à la Librairie Michel de Fontainebleau, à la librairie-Galerie l'Empreinte de Bourron-Marlotte, à la librairie du Hérisson à Nemours et en commande chez Paroi Services. Alors bonne lecture...

Planter des rosiers « Stevenson ». Il s'agit d'un rosier buissonnant et robuste créé pour notre association par le rosériste Eve près de Pithiviers. On peut encore planter des rosiers à racines nues jusqu'à la mi-mars, alors si vous en voulez un ou plusieurs (17,50€ le pied) prévenez nous,



un SMS ou un appel au 06 80 24 40 31 avant le 15 février et on vous l'apportera même...

Et sans doute, vers fin mars, une assemblée générale de notre association, avec un moment festif et un programme complet.

OUVERTURE DU STUDIO DE YOGA IYENGAR À RECLOSES EN 2021



Bien que la date exacte ne soit pas encore fixée nous l'espérons imminente !! Elle dépendra de l'évolution de la crise sanitaire et aussi de l'attente du raccordement au gaz pour avoir une salle chauffée.

En attendant voici quelques informations pour commencer à découvrir le Yoga et la méthode Iyengar.

Science millénaire, le yoga est une réponse efficace aux problèmes de notre temps. À la fois traditionnel et moderne, est accessible à tous, quels que soient l'âge ou la condition physique.

La méthode Iyengar® est progressive et structurée. Elle insiste le yoga Iyengar sur l'alignement du corps, la précision et l'intensité des mouvements. B.K.S. Iyengar a développé l'usage des supports (ceintures, briques, couvertures...) pour permettre d'accéder à une meilleure compréhension des postures et de donner la possibilité de faire les postures même lorsque le corps n'est pas encore prêt.

Matériel de yoga



Ceintures, briques, couvertures...

L'élève avance graduellement, progresse en toute confiance, sans se faire mal. Il acquiert de la force et de la souplesse, mais aussi développe la prise de conscience de soi et la concentration. Les cours se terminent par une relaxation profonde qui permet de finir la pratique rafraîchie.

De semaine en semaine, les effets positifs se font de plus en plus sentir, donnant à la fois plus d'énergie et de sérénité au quotidien, mais aussi pour traverser les épreuves de la vie.

Les cours de Yoga Iyengar proposés à Recloses seront organisés par niveau :

Niveau 1, 2, 3 : pratique Restorative/Récupération—Sénior

Le Niveau 1 - Débutant s'adressera aux élèves n'ayant jamais pratiqué le yoga et aux élèves pratiquant ou ayant pratiqué une autre méthode de yoga.

Le Niveau 2 - Intermédiaire : aux élèves pratiquant le yoga Iyengar depuis un an, pratique de Salamba Sarvangasana requise.

Le Niveau 3 - Avancé : aux élèves pratiquant le yoga Iyengar depuis deux ans minimum, pratique de Salamba Sirsasana et Salamba Sarvangasana requise.

Restorative/ récupération

Ces classes sont ouvertes à tous et mettent l'accent sur la relaxation du corps et de l'esprit, en suivant les principes d'alignement, de précision et de durée des postures essentielles au Yoga Iyengar.

Il s'adresse aux personnes fatiguées, aux séniors, aux femmes après l'accouchement ou aux étudiants des classes dynamiques qui souhaitent avoir une pratique de récupération.

Sénior

Le yoga Iyengar correspond parfaitement à une pratique pour seniors grâce à l'utilisation de supports (briques, sangles, couvertures, chaises...) qui rendent les postures accessibles à tous, respectueusement des capacités de chacun. Il permet de renforcer et d'assouplir le corps, de lui donner de la stabilité et de progresser en sécurité.

Les cours seront donnés en français et en anglais.

J'ai découvert le Yoga en Australie en 1999 et ai commencé à pratiquer le yoga Iyengar à Paris en 2010.

Après 6 ans de pratique, j'ai suivi la formation initiale de trois ans au Centre de Yoga Iyengar de Paris auprès de Sri Faeq Biria, un des plus proches disciples de B.K.S. Iyengar (2016-2019). Les enseignants de yoga Iyengar sont formés très rigoureusement selon des programmes établis par B.K.S. Iyengar.

Je suis Diplômée du RIMYI (Ramāmani Iyengar Mémorial Yoga Institute) et seule l'obtention de ce certificat donne le droit d'enseigner sous le nom IYENGAR® et d'être considéré comme un enseignant reconnu au sein des Associations IYENGAR® dans le monde.

Les certificats sont valides dans le monde entier.

Depuis je continue à me former au centre de Yoga Iyengar de Paris pour approfondir mes connaissances et mon expérience d'enseignante.

Contact :

Anne-Fleur TOFFIER

Portable : 0672864464

Email : anne-fleur.toffier@panca.fr

Uthitha Trikonasana

Virabhadrasana II

Ardha Chandrasana

Ubhaya Padangusthasana I

Salamba Sarvangasana

Le yoga Iyengar

La relaxation du corps et de l'esprit

VIE LOCALE - QUESTIONS PRATIQUES

DÉCHÈTERIE : HORAIRES INCHANGÉS



Malgré le nouveau couvre-feu avancé à 18h, les déchèteries de La Chapelle la Reine et Saint Pierre lès Nemours continueront à accueillir leurs usagers aux jours et horaires habituels, avec une fermeture des portes à 18h du lundi au samedi et à 13h le dimanche.

Le fait de se rendre en déchèterie ne figure pas dans la liste des motifs de déplacements dérogatoires : nous vous invitons à organiser votre venue pour pouvoir être de retour à 18h au plus tard à votre domicile.

Vous pouvez télécharger le plan des déchèteries sur le site internet de la SMETOM :

<http://www.smetomvalleeduloing.fr/Decheteries/Plan-des-decheteries>

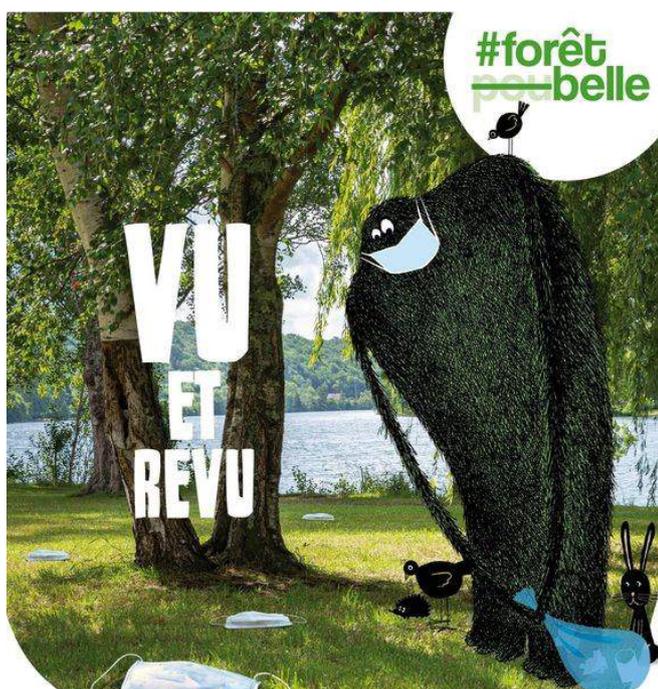
JOURNÉE DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

Le 8 mars 2020, nous étions 45 à participer à l'opération #forêt**belle**. A cette occasion, nous avons récolté une tonne de déchets sur les terres de Recloses.

La situation sanitaire et les confinements n'ont rien arrangé...et les dépôts sauvages se poursuivent.

La commune de Recloses participera volontiers à la 3^{ème} édition #ForêtBelle, si le contexte sanitaire nous le permet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de la date retenue au printemps 2021.



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Merci pour votre geste

Jours de collecte

Ordures ménagères : mardi matin

Bacs jaunes : mardi matin, semaines impaires

5 - 19 janvier / 2 - 16 février / 2 - 16 - 30 mars / 13 - 27 avr

11 - 25 mai / 8 - 22 juin / 6 - 20 juil / 3 - 17 - 31 août

14 - 28 sept / 12 - 26 oct / 9 - 23 nov / 7 - 21 déc

Horaires de collecte

Les collectes démarrent à 6h, sauf en période de canicule (4h). Les horaires peuvent varier ponctuellement d'une tournée à l'autre. Par-exemple, si des travaux dans une rue imposent un passage avant 8h, l'ensemble du circuit peut être impacté. Autres motifs : conditions météorologiques, contrôle qualité, panne...

Consignes de tri

Bacs jaunes : tous les papiers, les petits cartons (max. 40cmx40cm), les briques alimentaires, les emballages métalliques, les bouteilles et les flacons en plastique.

Pour ne pas se tromper sur les papiers : si c'est du papier à usage de lecture ou d'écriture, ça se recycle : journaux, magazines, revues, feuilles A4, enveloppe même avec fenêtre etc. En revanche, le papier sanitaire (type mouchoir, serviette en papier), le papier aluminium, le papier sulfurisé, le papier peint... ne se recyclent pas.

L'exception : le papier broyé ne peut pas être recyclé dans notre centre de tri. Ne le jetez donc pas dans votre poubelle jaune.

Emballages en verre : dans les conteneurs dédiés situés rue du Clos à la Fourrée et Route d'Ury, en apport volontaire.

Végétaux : en déchèterie ou compostage à domicile.

Encombrants : en déchèterie.

Cartons de déménagement : à donner sur des groupes locaux de don, ou à déposer en déchèterie. Possibilité de les déposer dans le bac jaune à condition de les déchirer en morceaux de 40 cm maximum.

LA COMMUNICATION DE LA COMMUNE

L'application mobile de Recloses débarque enfin sur vos smartphones et tablettes !



Le moment est venu de franchir une nouvelle étape pour renforcer le lien avec nos administrés. Nous vous l'avons annoncé dans notre dernier journal, l'**application mobile « MyMairie® »** sera opérationnelle **dès le week-end du 13 et 14 février**. A cette date, il vous suffira de télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone et tablette et de sélectionner la commune « Recloses ».

En quelques clics, vous aurez à disposition toutes les informations utiles au quotidien et pourrez nous envoyer un signalement si vous rencontrez une anomalie au sein de l'espace public (problèmes d'éclairage public, de voirie, de proximité...) ou pour suggérer une idée.

Où que vous soyez, vous resterez connecté à votre village !

Le site internet s'est enrichi !

Votre équipe municipale s'est donnée pour mission de vous tenir informés au fil de l'eau et de vous communiquer toujours plus d'informations relatives à l'ensemble du territoire.

En attendant la refonte complète du site internet et outre la mise à jour régulière des actualités de notre village, de nouveaux onglets ont vu le jour.

L'onglet « vie municipale » vous permet de retrouver ainsi les **permanences de vos élus**, les informations concernant les activités des **commissions communales**, ainsi que **l'ensemble des flashes infos bi-mensuels et le journal trimestriel** que nous vous adressons.

Dans l'onglet « vie locale », vous y retrouverez les diaporamas des **animations de notre village**. Les données sont regroupées en quatre catégories : commerce/artisanat, entreprises locales, hébergement et associations.

L'onglet « vie scolaire » s'est vu attribuer un répertoire « **centres aérés** » afin de vous informer sur les structures pouvant accueillir vos enfants durant les vacances scolaires.



Publication de petites annonces

La municipalité vous propose de publier vos **petites annonces** (emploi, immobilier, garde d'enfants, ventes, prêts, échanges...) après validation par les membres de la commission communication qui se réservent le droit de ne pas publier celle-ci, en particulier si elle n'est pas en accord avec la législation.

Deux solutions vous sont offertes :

- ◆ Publication sur le site internet,
- ◆ Publication dans le Recloses Infos trimestriel.

Pour publier gratuitement une petite annonce, il vous suffit d'adresser votre demande à la mairie, par courrier ou par mail (mairie@recloses.fr) en indiquant les informations suivantes :

- ◆ Nom Prénom, adresse, téléphone ou adresse email
- ◆ Texte de votre annonce et photo le cas échéant.



ACTUS LOCALES

OFFRE D'EMPLOI

LA COMMUNE DE RECLOSES RECHERCHE

un(e) femme de ménage 3h par semaine en remplacement de Madame Sarah Brenier, qui sera en congés de maternité en mars prochain. Ce contrat peut être complété par une mission de 14h dans le cadre du RPI. Déposez votre lettre de candidature, accompagnée de votre curriculum vitae à la mairie ou adressez celle-ci par mail à l'adresse mairie@recloses.fr.



NATUROPATHIE ET AROMATHERAPIE

Installé l'été dernier à Recloses avec sa famille, Carl de l'Épine a ouvert sa consultation de naturopathe et aromathérapeute depuis le 1^{er} février.

La naturopathie est une discipline thérapeutique naturelle dont l'objectif est d'apporter des conseils pour préserver la santé, améliorer la qualité de vie et permettre au corps humain d'optimiser ses mécanismes dits d'auto-guérison.

L'aromathérapie est une branche puissante de la phytothérapie qui utilise les huiles essentielles à des fins thérapeutiques.

Les docteurs en médecine sont les seules personnes compétentes dans la prise en charge globale de votre santé. Ces consultations s'inscrivent à ce titre dans une démarche de respect et de soutien, et les conseils de santé devront être systématiquement soumis à leur approbation.



Prise de rendez-vous par téléphone au 07 69 55 72 11.

Adresse du cabinet : 38 bis rue des canches.



La municipalité remercie chaleureusement tous les Reclosiots bénévoles qui apportent leur contribution à la vie de notre village.

Décorations de Noël :

Monique et Jacques SEGUIER, Jean-Pierre et Katia SANCHEZ, Marie-Bernadette DAVID, Virginie MAHJOUR, Gilles CLUGNAC, Virginie ROCHER, Fabrice RICHARD, Madeleine GUYOU.

Installation des illuminations de Noël :

Armando FERREIRA, Bertrand ALZIEU, Madeleine GUYOU, Jacques SEGUIER, Quentin DAMASSE, Jérôme CAMUS.

Photos pour les supports de communication :

Pascal GUIOT, Christian VELLA, Jérôme CAMUS.

Aide logistique :

Jean-Marc CERCEAU.

Installation du bureau de la secrétaire de mairie :

Jean-Marc MAREAU et Fabrice RICHARD.

Organisation et rangement des archives :

Jean-Marc MAREAU.

Plastification des affiches :

Isabelle FLORES.

Sans oublier tous ceux qui nous soutiennent depuis le début de notre mandat !

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Troy RIQUET

le 30 septembre 2020 à Fontainebleau
(7 chemin de Paris)

Romy BELZUNCE RIBAS

le 18 novembre 2020 à Fontainebleau
(71 rue Grande)

Simon LANCEY

le 4 décembre 2020 à Fontainebleau
(11 rue des Ecoles)

Kaïs AMEUR-ZAÏMECHE

le 9 janvier 2021 à Recloses
(40 bis rue des Canches)

MARIAGE

Antoine BAUDET

et Camille GRENIER –CHALUT-NATAL

le 9 janvier 2021

7 rue des Champs



DÉCÈS

Joseph AMARI le 21 novembre 2020

à Fontainebleau à l'âge de 76 ans
87 bis rue grande

Antoine PAWLIKIEWICZ le 15 janvier 2021

à Villejuif à l'âge de 24 ans
8 rue des Canches

Paul CUVILLIER le 21 janvier 2021

à Champcueil à l'âge de 78 ans
18 Rue Grande

Marianna COSCO le 21 janvier 2021

à Fontainebleau à l'âge de 93 ans
41 bis Rue des Canches

Françoise LEBERT le 29 janvier 2021 à GAP

à l'âge de 85 ans
63 Rue Grande (Résidence secondaire)

RETOUR EN IMAGES...

INSTALLATION DES GUIRLANDES LUMINEUSES



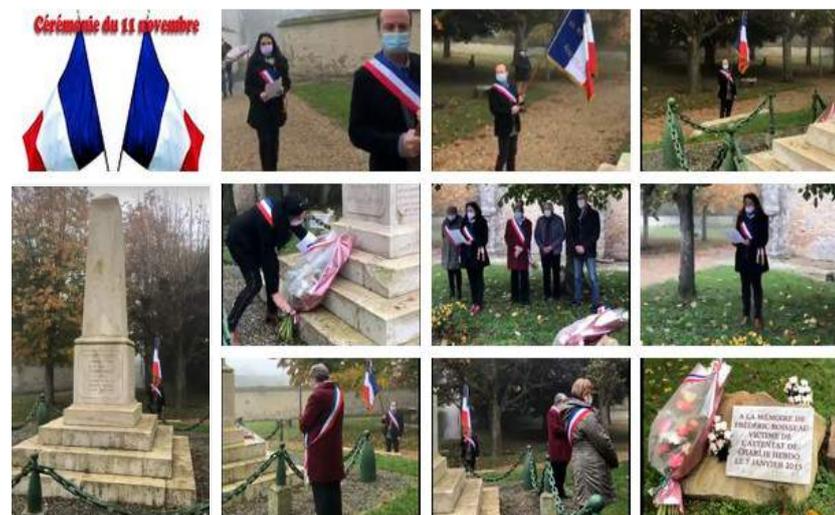
LES DECORATIONS DE NOEL DES RECLOSIOTS



RECLOSES ILLUMINEE



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Retrouvez les diaporamas de l'ensemble des évènements sur le site internet de la commune

« Les animations du village » dans l'onglet « Vie locale »



**LE NOUVEAU
BUREAU D'ACCUEIL
DE LA MAIRIE**